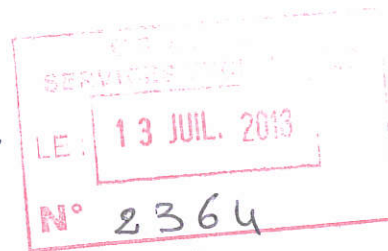




**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
CORSE-DU-SUD

Camera d'agricultura
Corsica Suttana



Monsieur Laurent MARCANGELI
Maire de la ville d'Ajaccio
Hôtel de ville BP 412
20304 AJACCIO Cedex

Objet : Révision allégée n°3 du PLU - secteur de Saint Antoine
N. Réf : SP/ED/37

Ajaccio, le 06/07/18

**Service Territoire et
Environnement**
19, avenue Noël Franchini
CS 40913
20700 Ajaccio Cedex 9
Tél. : 04 95 29 26 00
Fax : 04 95 29 26 09
@ : foncier@corse-du-
sud.chambagri.fr

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de la révision allégée n°3 du plan local d'urbanisme de votre commune, vous nous conviez à une réunion d'examen conjoint de ce dossier le lundi 9 juillet.

N'étant pas en mesure de participer à cette réunion, je vous transmets par la présente, l'avis de notre organisme, reprenant les observations déjà communiquées le 01/02/18.

De manière à permettre à EDF SUEZ d'entreposer des déblais inertes des travaux de la centrale du Loretto, la révision classerait en zone Ne (Naturelle autorisant des équipements publics ou d'intérêt général) une zone actuellement classée NL (Naturelle faisant l'objet d'une protection particulière en raison notamment de la qualité des sites, de l'environnement et des paysages).

Les terres de ce secteur de Saint Antoine, qui présentaient de bonnes potentialités fourragères, ont déjà été fortement détériorées sur la partie située au nord de la route (extraction de matériaux et motocross). Cependant, au sud de la route, la parcelle D 323 présente non seulement de bonnes potentialités fourragères mais est aussi exploitée (et louée) pour le pâturage d'un troupeau de bovins viande. **Le classement de cette partie de parcelle en zone Ne (comme NL) relève de l'erreur manifeste d'appréciation, pouvant entacher la légalité de la révision engagée.**

En conséquence, nous réitérons notre requête et suspendons notre avis favorable au **reclassement en zone A de la parcelle D 323.**

Dans l'attente des suites données à cette requête, veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président,
Stéphane PAQUET

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Établissement public
loi du 31/01/1924
Siret : 18201006600039
APE : 9411Z